

Edito



Malgré un contexte particulier, les élections sont terminées, et la démocratie a pu fonctionner, même si l'on peut regretter un trop faible taux de participation.

Le conseil municipal, en place depuis deux années déjà, poursuit les projets pour lesquels il s'est engagé.

Les aménagements qualitatifs des voiries, de nouveaux espaces fleuris sont autant d'éléments qui donnent un aspect agréable et sympathique au centre du village et à ses accès.

Le projet de rénovation de la station d'épuration se poursuit normalement. Les procédures administratives sont longues et complexes, mais la station devrait être opérationnelle fin 2024 au plus tard, comme prévu initialement.

C'est seulement à partir de ce moment-là, que pourront reprendre les constructions dans les zones urbanisables, selon des opérations d'aménagements programmées qui seront revisitées au cours de la prochaine modification du plan local d'urbanisme.

Concernant le projet école maternelle, c'est beaucoup plus long, beaucoup trop long. Les contraintes liées aux fouilles complémentaires alourdissent à la fois les temps d'études et le montant des travaux. Nous n'avons malheureusement pas le choix, et le renchérissement de ce projet va nous contraindre à différer d'autres projets.

La seule satisfaction, c'est que le projet se réalisera sur le site prévu, à proximité de l'école primaire.

Je termine ce court éditorial en vous invitant à parcourir les articles de ce flash infos, témoins de la richesse de la vie à Saint-Trivier.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été ; profitez des beaux jours pour organiser en famille ou entre amis des soirées festives, en préservant la tranquillité de vos voisins bien évidemment.

Marcel LANIER
Maire

Bien cordialement



Panneau Pocket, une appli mobile à votre service

Grâce à l'application mobile Panneau Pocket, les informations et alertes de la mairie et des associations sportives ou culturelles de Saint-Trivier-sur-Moignans, vous accompagnent partout.

Il vous suffit de télécharger l'application sur votre mobile et de rechercher le nom de la commune à l'aide du code postal.

A titre d'illustration, voici les dernières informations en date : travaux en cours, étude sur la mobilité en Dombes, fête de l'école de tennis, communication du département sur le reprofilage des routes, festival Cuivre en Dombes, etc.

Forum des associations

Il aura lieu le samedi 3 septembre de 10 h à 12 h aux Remparts. Vous pourrez découvrir les associations utingoises et vous inscrire.

Les membres des associations vous attendent nombreux !

Du changement à la gendarmerie

Fin avril, l'adjudant Bourru a quitté la gendarmerie de Saint-Trivier sur Moignans pour rejoindre le PSIG (pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint André de Corcy.

Le brigadier-chef Caminade a quant à lui intégré l'école de sous-officiers.

Nous leur présentons tous nos vœux de réussite dans leur nouvelle affectation.

Début mai, l'adjudante Hivert a pris le commandement de la brigade ; elle arrive de la brigade de Tain l'Ermitage dans la Drôme.

Le gendarme-adjoint volontaire Costa Pereira l'a rejointe ; il vient de la brigade de Varennes-Vauzelles (Nièvre).

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Ouverture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera ouvert tout l'été sauf le samedi matin entre le 14 juillet et le 15 août.

Centre Communal d'Action Sociale

Le mercredi 25 mai, une quarantaine d'Utingeois de 75 ans et plus se sont rendus à l'espace Jean Vial. Les membres du CCAS les ont accueillis autour d'un café ou thé. Tout le monde était heureux de se retrouver pour une après-midi récréative.

Nos aînés ont écouté les chants de Madame Neymond et admiré sa voix, sa souplesse et ses déguisements, ils ont même participé à l'animation. Cette après-midi s'est terminée, autour d'une coupe et de pâtisseries, vers 18h30.

Ils se retrouveront pour un repas animé le samedi 19 novembre à l'espace Jean Vial.



Embellissement du village

- Les agents communaux embellissent la commune chaque printemps avec de superbes plantations de fleurs. Merci à eux !
- Cet automne, des arbres seront plantés devant les Remparts pour apporter de l'ombre près des tables de pique-nique.
- Dans le cadre de l'aménagement de la place Georges Blanc, une entreprise a planté des arbustes et des persistants. Des petits... « malins »... ont cru bon de se servir parmi ces plants. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.
- Une étude est en cours pour l'aménagement des trois ronds-points de la déviation. Si vous avez des idées de réalisation, n'hésitez pas à contacter Madame Morel Piron au 06 84 48 07 27, pour lui transmettre vos idées et / ou participer à la commission du fleurissement pour suivre les travaux. L'assistante à maître d'ouvrage qui accompagne la commune dans ce projet va contacter des entreprises, les enfants des écoles et des personnes âgées, et rechercher des documents de Saint-Trivier aux siècles derniers.

Du côté des professionnels

A partir du 15 juin, « **Flo ménage** » vous propose ses services d'aide-ménagère (ménage, repassage, vitres, etc), à Saint Trivier sur Moignans et ses alentours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me joindre au 06-31-12-72-13.

En face de la pharmacie, route de Chatillon, Le Gourmand'Ain, nouveau food truck, vous propose tous les mardis soirs à partir de 17h des plats cuisinés à emporter et quelques boissons. N'hésitez pas à lui rendre visite, et bon appétit !

Théâtre d'Ain soir

Envie de passer un moment agréable ? Une idée de sortie, le 8 et 9 octobre 2022 ?

La troupe utingeoise « Théâtre d'Ain soir » sera vêtue de ses plus beaux atours pour vous divertir au travers d'une pièce de théâtre de Frédéric Dubost, dans une mise en scène de Thierry Pasquier.

Cette comédie, vive et enjouée, vous transportera dans l'univers d'une agence matrimoniale d'un autre temps. L'équipe de comédiens, tous amateurs, vous fera découvrir des personnages hauts en couleurs. Dans lequel de ces personnages allez-vous vous identifier ?... Pour le découvrir, venez nombreux à l'espace Jean Vial.

La représentation comportera deux actes... Entre les deux, une pause fraîcheur vous sera proposée pour vous permettre de vous remettre de vos émotions, avant d'enchaîner sur les dernières scènes pleines de rebondissements.

Bonne humeur et convivialité seront de sortie, et l'ensemble de l'équipe vous attend avec impatience le samedi 8 à 20h ou dimanche 9 octobre à 15 h.

Venez nombreux vous divertir !



Les géants de la pétanque

Lundi 15 août à l'espace Jean Vial, le club de pétanque utingeois organise un concours de pétanque en présence de nombreux champions : Christophe Sevilla, triple champion de France,

Jordan Scholl, champion du monde junior, Steeven Chapeland, vainqueur du trophée des villes et de la coupe de France, Thierry Bezandry, champion de Madagascar et Christophe Sarrio, vice-champion de France et vainqueur du mondial de Millau.

L'accueil des joueurs aura lieu dès 08h30, pour un début des parties à 10 h00.

Les phases finales sont prévues vers 21h00.

Pendant l'après-midi, divers ateliers vous seront proposés, pour créer des échanges conviviaux entre les joueurs, les participants et les visiteurs : pétanque à l'ancienne, concours de tir, etc. Ateliers gratuits pour les enfants ou les parents, avec petit challenge et lot au vainqueur.

Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

En cette période estivale, nous vous rappelons notre article du mois dernier pour renforcer la sécurité de votre habitation pendant votre absence.

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances scolaires.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Gymnastique volontaire

L'association GV n'a cessé, au cours de la saison, de voir ses effectifs augmenter.

Nous sommes aujourd'hui plus de 80 adhérents à bénéficier des cours donnés par Karine et Françoise, animatrices diplômées. Nous proposons des cours de Renforcement Musculaire, Kuduro Fit, Bien Être et Pilates qui sont destinés à tous les niveaux dans une ambiance sympathique.

Nos cours reprendront le 5 septembre.

Vous pouvez bénéficier de deux cours d'essais gratuits. Nous serons présents au forum des associations et vous pouvez nous joindre, pour plus de renseignements, à l'adresse mail suivante :

gym.sttrivier@gmail.com.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons un bel été !

Les horaires de la poste

Pour suivre son conjoint, Jennifer a quitté son poste. Elle est remplacée par Anaïs.

Les nouveaux horaires :

Dimanche et lundi :	fermé
Les mardi et jeudi :	09 h 00 - 12 h 00
Le mercredi :	08 h 30 - 12 h 00
Le vendredi :	15 h 00 - 18 h 00
Le samedi :	09 h 00 - 11 h 30

Soutenir nos associations, un axe fort du budget communal

Parce que les associations sont un maillon essentiel de la vie de toute commune, et de la nôtre en particulier, le budget 2022 leur a renouvelé son soutien avec les montants suivants :

Académie des Dombes	50	Foot	500
ADAPEI	800	Foot location	435
ADMR	500	Judo	1 000
Anciens combattants	100	Pompiers amicale	500
Bibliothèque	2 000	Pompiers ASPVR	150
Les P'tits chœurs de la Dombes	200	Sou des Ecoles	6 000
Luth en joie	2 000	Gym volontaire	1 000
Croix-Rouge	150	Marche ou rêve	100
Fanfare	3 400	Coopérative scolaire	1 000
Ecole de musique	4 000	Energies citoyennes Dombes Saône Cô-tière	70
TOTAL = 23 955			

(montants en Euros)

Des sportifs utingeois à l'honneur

Les élèves de la section sportive du collège Eugène Dubois se sont qualifiés avec brio pour les championnats de France UNSS de Raid qui se sont tenus à l'île de la Réunion.

Pendant 3 jours de compétition effrénés, Maïwenn, Elisa, Carla (jeune arbitre national), Baptiste et Antonin ont enchaîné les épreuves sur 90km de parcours exceptionnels.

VTT, course à pied, packcraft, course d'orientation, trail, hot-dog, swim run étaient au programme de cette compétition endiablée qui a tenu les entraîneurs, le collège, les amis et les familles en haleine jusqu'à la dernière minute.

Après 8 heures de courses, les jeunes sportifs ont décroché l'argent, à seulement 1mn et 35 secondes de la première marche du podium !

Entraide et bonne humeur ont rythmé cette semaine inoubliable pour nos jeunes Aindinois, qui ont porté haut les couleurs de notre belle région.

Nos jeunes pousses nous indiquent, par leur exemple, qu'ensemble nous pouvons aller plus loin, surmonter nos peurs et nos difficultés, pour devenir meilleurs.

N'oublions pas l'engagement et le soutien des entraîneurs, du collège, des professeurs du collège Eugène Dubois et de la Communauté de Communes, sans qui cette expérience inoubliable n'aurait pas été possible. Un grand merci !



La Boule du Moignans

La Boule du Moignans rappelle que le boulodrome de la place Georges BLANC n'est ni un espace de jeu pour enfants et animaux, ni un terrain de pétanque. Les panneaux interdisant la pétanque sont très visibles de la rue. Un espace dédié pour cela existe derrière la salle polyvalente. Nous vous demandons SVP de respecter le travail des bénévoles qui entretiennent le boulodrome, et vous en remercions d'avance.

Calendrier des fêtes

Juillet

Le 6 : concours de boules

Le 25 : concert Cuivres en Dombes aux Remparts dès 19h

Le 30 : concours de pétanque

Août

Le 1^{er} : concours de boules

Le 15 : concours de pétanque

Le 31 : concours de boules

Septembre

Le 3 : forum des associations à partir de 10 h aux Remparts

Le 4 : concours de pétanque

Octobre

Le 2 : brocante musicale (Luth en Joie)

Le 8 et 9 : représentations théâtrales (Théâtre d'Ain soir)

Novembre

Le 19 : repas pour les personnes de 75 ans et plus (CCAS)

Le 20 : marché de Noël (Créatifs'loisirs)

Le 26 : loto (Sou des écoles)

Décembre

Le 3 : Vente de boudin (Boules)

Naissances

Si vous désirez que la naissance de votre enfant paraisse dans le flash info, merci de le signaler à la mairie, soit par téléphone au 04.74.55.88.11, soit par mail à l'adresse suivante : secretariat@mairie-stm.fr

Décès

Le 11 avril : LONGEFAY Anna (*)

Le 19 avril : MONDON Odile

Le 12 mai : MEUNIER Charles (*)

Le 22 mai : LAGOUTTE Georges (*)

Le 1^{er} juin : BATAILLARD Marcelle (*)

Le 7 juin : RENOUD-GENTY Marin (*)

(*) Maison de retraite

Mariages

Le 11 juin : DI SANTO Joseph et BONVALOT Isabelle

Le 11 juin : PLOTARD Franck et HUCHARD Erika

Le 18 juin : MORAIN Yannis et NAVARRO Alexane

Tous nos vœux de bonheur aux époux.

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER - Fabien BOURGEY - Pascale GUICHARD - Sandrine COMBRY

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le bruit, ce fléau qui nous gâche la vie

Une tondeuse à gazon = 90 dB (décibels)

Perceuse, tronçonneuse = 110 dB

A partir de 40 dB la nuit et 55 dB le jour : fatigue, stress, troubles du sommeil, troubles de l'humeur, troubles cardio-vasculaires, trouble des apprentissages, gêne *

(* Source = bruitparif.fr)

A NOUVEAU, RAPPEL de l'extrait de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ..., ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.

Propreté des points d'apport volontaire

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », consiste en l'abandon de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non. Cette accumulation anarchique de déchets peut intervenir sur un terrain privé - le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même - ou dans l'espace public, en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative.

Par manque de civisme, les déchets hors des bacs des points d'apport volontaires sont de plus en plus nombreux. Les agents communaux entretiennent quotidiennement les abords de ces points d'apport volontaire, consacrant de nombreuses heures à rendre ces lieux salubres... que d'autres n'hésitent pas à transformer en dépôts sauvages au mépris de tout le travail réalisé et des personnes qui passent après.

Pourtant, les bennes sont régulièrement vidées par les services de la communauté de communes (EPCI), et il est quasiment toujours possible de trouver de la place dans les bacs dans l'un des 2 points de Saint Trivier.

La Communauté de Communes est compétente en matière de collecte des déchets, et est également investie par le Code de l'environnement d'un pouvoir de police administrative pour réprimer l'abandon ou le dépôt illégal de déchets, en appliquant les contraventions liées aux délits fixés par ce Code.



Et m...!

Les déjections canines sont un vrai fléau. Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Sur la commune, des canicrottes ont été installés pour lutter contre ce problème. Par souci d'hygiène, des zones sont par ailleurs interdites aux chiens. Pour le bien-vivre ensemble de tous, merci de les respecter.



Vitesse

De plus en plus d'automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse dans la traversée du village, ou sur la déviation. Ils se permettent même de ne pas respecter le tourne-à-gauche au croisement de la route de Villars et de la déviation, ou de ne pas marquer un stop !!!

Pour rappel, 144 enfants se rendent chaque jour en classe, 4 fois par jour.

Abus de stationnement

De plus en plus d'automobilistes ne respectent pas les places de stationnement interdites (marquées d'une croix, trottoirs...), les places réservées aux handicapés, les stationnements minute devant la boulangerie et le magasin Proxi.

Les voitures empêchent ainsi le passage des piétons, des poussettes... et détériorent la surface du trottoir.

De nombreuses places sont disponibles dans le cœur du village et à proximité de tous les lieux de vie de notre commune. Et si elles ne sont pas à proximité immédiate de l'endroit qui vous concerne, rendez service à votre santé et à la communauté : gardez-vous sur une place autorisée, faites quelques pas, et n'encombrez pas des lieux utiles à tous. Merci d'avance !

#leclubdeslouslous



Au Club des Louslous de Saint-Trivier-sur-Moignans, un grand jeu "loto livres", en partenariat avec la bibliothèque, a débuté.

1ère étape faite : la bibliothécaire a demandé à chaque enfant de rechercher les livres avec un loup en première page de couverture. Les livres ont ensuite été tous déposés au sol pour la création du loto.

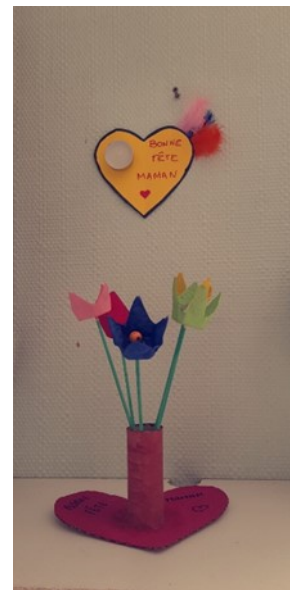
A suivre... pour la 2^{ème} étape...

Le Club des Louslous est également parti à la découverte de l'association de Judo. Monsieur Pelletier nous a appris à tomber sans se faire mal, quelques prises de judo et des petits jeux amusants.



Autre temps fort : le Club des Louslous a accueilli le fournisseur de notre cantine : "Charlotte fruits et légumes". Charlotte nous a appris plein de choses sur les légumes : d'où ils proviennent, comment les faire pousser et à quelle saison la couleur et le goût de certains aliments, et même leurs transformations quand on les fait cuire.

Et mois de mai oblige : les enfants du Club des Louslous ont confectionné plusieurs cadeaux pour la fête des mamans.



Portes ouvertes de l'AFREJ

L'AFREJ, kesako ?

L'Association des Familles Rurales Enfance et Jeunesse apporte depuis plusieurs années son soutien administratif et organisationnel à l'accueil périscolaire de la commune. Merci à eux !

Pour mieux cette association pilier de la vie des parents actifs, l'AFREJ vous convie à ses portes ouvertes.



PORTES OUVERTES



**Rendez vous le Jeudi 07 Juillet 2022
dans la cour de l'école élémentaire de 16h30 à 18h30.**

Jeux rallye photos : Visite des locaux,
découverte des créations des enfants,
informations sur une journée type

Jus de fruits de bienvenue offert par l'A.F.R.E.J
(Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse)



Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
« Le Club des LousLoups »
CANTINE SCOLAIRE
46 Rue de la République
01990 SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS
Tél : 07 86 81 42 90
E-mail : famillesruralessainttrivier@gmail.com

Classe verte



Deux classes de l'école, les CM1 / CM2 de M. Coin et les CE2 / CM1 de M. Thomas, sont parties en classe de découvertes au centre « Le Bien Veillant » à la station de l'Alpe du Grand Serre, en Isère, du 13 au 17 juin.

Au programme : vie en collectivité, découverte de la montagne et trois séances d'escalade en rocher. Cette semaine riche en découvertes oblige les enfants à s'éloigner un peu de leur famille. Cela n'est pas toujours très facile, mais la vie avec les copains et les copines apporte d'autres émotions. C'est aussi un moment où d'autres adultes, les animateurs, les prennent en charge avec un regard différent

que celui de leurs enseignants, et où les enseignants voient leurs élèves sous un autre angle.

L'activité escalade est riche d'enseignements : faire confiance à celui qui assure, respecter les consignes de sécurité, oser se lancer dans l'activité et dépasser ses peurs ou ses limites.

Ce voyage se déroule tous les deux ans afin que tous les enfants puissent partir une fois dans leur scolarité. Cette semaine peut se dérouler en particulier grâce au Sou des Ecoles qui finance une grande partie du projet, aux familles qui participent aussi financièrement, à une aide de la mairie, à une participation de la Caisse Coopérative de l'école et, cette année, à une subvention de la Région qui finance le transport. Merci à tous ces différents acteurs qui permettent ce voyage.



Cuivres en Dombes

"Qui que l'on soit, d'où que l'on vienne, les Yellbows, ça fait bouger la tête et donne des fourmis dans les pieds... Et vice versa ! » Dans son nouvel opus, le quartet aux racines New Orléans et aux saveurs éclectiques ose, et réussit même le pari d'allier finement sa rythmique fougueuse, son banjo et ses cuivres à la langue de Molière... !

Rendez-vous lundi 25 juillet à 19 h aux Remparts, pour se défouler, écouter de la bonne musique et profiter d'une soirée en famille ou entre amis, en dégustant des produits locaux et de saison. Le Festival Cuivre en Dombes vous propose une offre de buvette et petite restauration à déguster sur place. Concoctée à base de produits locaux, notre offre comprend également des options végétariennes.



Ambroisie

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme.

Il suffit de quelques grains de pollen d'ambroisie dans l'air pour que des symptômes allergiques apparaissent :

- rhinite associant écoulement nasal,
- conjonctivite,
- symptômes respiratoires tels que trachéite, toux, ...
- et parfois urticaire ou eczéma.

Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition d'asthme ou provoquer son aggravation.

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives. Elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

À cette période, l'ambroisie est la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente.

Cette espèce annuelle, dont les effectifs ont longtemps été considérés comme stables, semble connaître ces dernières années un accroissement rapide de ses populations.

Conséquence immédiate :

- environ 13% des Rhônalpins souffrent d'allergies à l'ambroisie à feuilles d'armoise (ce chiffre atteint 21% dans les zones les plus exposées à son pollen) ;
- les dépenses liées à l'allergie à l'ambroisie, en Rhône-Alpes, ont été évaluées à plus de 15 millions d'euros en 2012 (consultations médicales, médicaments, arrêt de travail...).

L'ambroisie se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains, et préférentiellement sur :

- **les sols nus et remaniés** : chantiers, terrains vagues, voies de communication (talus de routes, d'autoroutes et de voies ferrées, bords des rivières)
- **les jachères, les cultures** de tournesol, de maïs et de soja...
- **les zones d'entrepôts** de graines et de fourrages
- **les jardins** des particuliers (par exemple par l'intermédiaire de terre importée ou de graines de tournesol utilisées pour les oiseaux, celles-ci pouvant contenir des graines d'ambroisie).

RECONNAITRE L'AMBROISIE

L'ambroisie est de la même famille que le tournesol. Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, **au moment de la floraison, en août - septembre, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.**

Buisson d'ambroisie
(source : Observatoire des ambrosies)



Les feuilles d'ambroisie sont larges, minces et très découpées. Elles sont du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise.

(source : Observatoire des ambrosies)

La tige est souvent rougeâtre et velue.

(source : Observatoire des ambrosies)





Les fleurs, petites et verdâtres, sont disposées à l'extrémité des tiges. Les fleurs mâles sont groupées en longs épis bien visibles. Ce sont ces épis qui libèrent le pollen en août - septembre.

(source : Observatoire des ambrosies)

COMMENT LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

Lutter contre la prolifération de l'ambrosie nécessite un repérage précoce et le plus exhaustif possible pour mettre en place des actions radicales visant le contrôle maximal de la plante. **Moins les zones sont envahies, plus les actions sont efficaces.**

De nombreux acteurs doivent être sensibilisés à cette problématique : collectivités, entreprises, agriculteurs, particuliers, gestionnaires de routes, ...

La première mesure de prévention est la destruction des plants d'ambrosie avant la période de floraison (fin juillet). Cette action permet la suppression des pollens et la limitation de la reproduction de la plante.

Si le pic de pollen d'ambrosie se situe en été et au début de l'automne, il convient de mener une lutte en amont, avant la floraison, et sur le long terme, car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits dès leur détection.

L'ambrosie étant une plante pionnière, afin d'éviter son installation, il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche, mais les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que le paillage ou des copeaux de bois, ...).

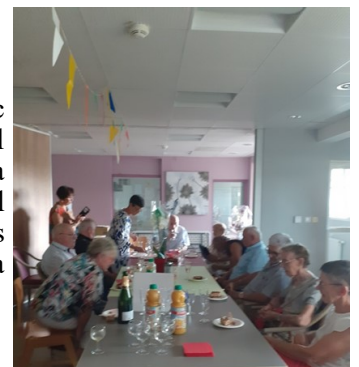
Vous avez repéré un ou plusieurs plants d'ambrosie ?

- **Chez vous :**
 - **avant la floraison (fin juillet), enfillez des gants et arrachez les plants.** Vous pouvez ensuite les composter, les amener en déchetterie ou les laisser se dégrader naturellement au sol.
 - **pendant ou après la floraison (juillet-septembre), ne faites rien !** Vous risqueriez d'aggraver la situation en répandant les graines... attendez le printemps prochain, les plants renaîtront et vous pourrez les arracher avant leur floraison.
- **Hors de chez vous : signalez les plants d'ambrosie !** <http://www.signalement-ambrosie.fr>

Les 100 ans de Monsieur Bardet

Les membres du CCAS et sa famille ont tenu à honorer Monsieur Bardet samedi 25 juin à la maison de retraite qu'il a intégré début avril.

Monsieur Bardet est né en 1922 à la ferme de la Cottière à Saint Trivier, puis il grandit avec son frère à la ferme Montplaisir. Il fréquente le lycée Saint Pierre où il passe son brevet. Il fait 2 ans de STO à Brandebourg durant la guerre. Puis il exerce son métier de paysan à la ferme Montplaisir. Il a fait 6 mandats de conseiller municipal avec Messieurs Blanc et Vial et Madame Bou Pisani. Il est à l'origine de la création de la bibliothèque dont il fut très longtemps un membre actif. Il a aussi beaucoup œuvré pour la paroisse. Il a exploité à la ferme de Montplaisir jusqu'à sa retraite.



Le Derby des EHPAD de Saint Trivier Chatillon

Jeudi 23 juin, avait lieu les Olympiades à l'EHPAD de CHATILLON.

Une rencontre inter EHPAD qui opposait cette année seulement, Saint Trivier et Chatillon.

Les résidents ont participé à de nombreux jeux dans le parc, accompagnés par l'animatrice Caroline, et deux soignantes Odile et Nathalie. Les résidents sont heureux de cette après-midi et super fier d'avoir réussi à jouer, marquer des points pour leur équipe.

En finale, grâce à leurs efforts et participation, SAINT TRIVIER a remporté le derby.

